

que nous aprenons maintenant ariver presque toutes les années ou dans la Venue ou dans le retour de nos Vaisseaux en France par une juste punition de Dieu qui fait perir par leau ce qu'on avoit mal acquis par leau de vie, ou qui dussent empêcher le transport pour prévenir le mauvais usage qu'on en feroit. si Cette permission nest revoquée par une defense Contraire, nous navons plus que faire de demeurer dans aucune de nos missions djcy haut pour y perdre le reste de notre vie et toutes nos peines dans une pure inutilité sous l'empire d'une Continuelle yvrogerie et d'une impureté universelle qu'on ne permet pas moins aux traitteurs deau de vie que la traite meme dont elle est et l'accompagnement et la suite

si sa majesté veut sauver nos missions et soutenir l'Etablissement de la Religion comme nous ne doutons point quelle ne le veuille, nous la supplions tres humblement de Croire Ce qui est tres veritable qu'il ny a point d'autre moyen de le pouvoir faire que d'abolir entierement les deux Infames Commerces qui les ont reduites a la necessité prochaine de perir, et qui ne tarderont pas a acheuer de les perdre s'ils ne sont au plustost abolis par ses ordres, et mis hors d'estat d'estre retablis, le premier est le Commerce de leau de vie, le second est le Commerce des femmes sauvages avec les françois, qui sont tous deux aussi publics lun que lautre, sans que nous puissions y remedier pour netre pas appuyez des Comandants, qui bien loin de les vouloir empêcher sur les remontrances que nous leur ferons, les exercent eux memes avec plus de liberté que leurs Inferieurs, et les autorisent tellement par leur exemple, qu'en le regardant ou sen fait une permission generale, et une